

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 16 février 2023 fixant le nombre de postes offerts au titre de l'année 2023 au concours interne pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat

NOR : TRED2302548A

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 16 février 2023, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2023, au concours interne pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat est fixé à 7 postes.